

Falaises de Bandiagara (pays dogon)

2020 Conservation Outlook Assessment

INFORMATIONS

Country: Mali

Inscribed in: 1989

Criteria: (v) (vii)



En plus de ses paysages exceptionnels de falaises et de plateau gréseux intégrant de très belles architectures (habitations, greniers, autels, sanctuaires et toguna – abris des hommes), le site de la région de Bandiagara possède des traditions sociales prestigieuses encore vivantes (masques, fêtes rituelles et populaires, cultes périodiquement rendus aux ancêtres à travers plusieurs cérémonies). Par ses caractéristiques géologiques, archéologiques et ethnologiques et ses paysages, le plateau de Bandiagara est l'un des sites les plus imposants d'Afrique de l'Ouest. © UNESCO

RÉSUMÉ

2020 Conservation Outlook

Finalised on 01 déc 2020

PRÉOCCUPATION ÉLEVÉE

Les valeurs paysagères du bien existent encore mais elles subissent des pressions importantes: désertification et érosion qu'accroissent les feux et les coupes de ligneux, développement anarchique de constructions. Le manque de moyens et la situation d'insécurité globale conduisent à une situation qui se détériore. La faiblesse des moyens humains et financiers ne permet pas de conserver et gérer efficacement un site très étendu. L'esthétique et la beauté naturelle du site sont relativement peu atteintes mais peuvent facilement se détériorer à cause de la pression anthropique induite de l'arrêt brutal de la fréquentation touristique du site à la suite de la crise de 2012. Les nouvelles activités économiques locales de substitution de l'industrie du tourisme semblent se fonder sur l'exploitation grandissante des ressources naturelles, ligneuses et pédologiques (exploitation des carrières d'extraction des pierres et commercialisation). Depuis le déclenchement de la crise sécuritaire et institutionnelle de 2012, les structures déconcentrées de l'Etat, dont la Mission Culturelle de Bandiagara, disposent de moyens financiers et matériels insignifiants. L'Etat partie demande d'ailleurs une aide de la communauté internationale pour soutenir les gestionnaires du bien et a présenté avec l'UNESCO, un Plan d'urgence de 2.2 millions de \$ pour les populations du bien pour favoriser un retour à la normale après les violences intercommunautaires en 2019. Des actions importantes de développement sont menées par des ONG locales qui sont très actives sur le site. L'espoir réside dans la mise en œuvre pratique de la politique de décentralisation et de régionalisation dont un objectif majeur est le transfert aux collectivités territoriales des compétences dans tous les domaines. Déjà ce transfert est effectif dans le domaine de l'environnement et de l'éducation notamment. Le conflit intercommunautaire entre les Peuls et les Dogons est à l'origine d'un déplacement massif des populations qui ont abandonné de certains villages de la plaine du Séno et du plateau de Bandiagara. Ces mouvements, s'ils constituent un problème sérieux au plan socioéconomique, ont contribué à réduire la grande pression anthropique exercé

sur le patrimoine naturel par les habitants avant l'exacerbation du conflit intercommunautaire en 2018 (surexploitation des ressources forestières et fauniques; diminution des activités d'extraction de pierres utilisées dans la construction, etc.).

FULL ASSESSMENT

Description of values

Valeurs

World Heritage values

► **La diversité des formes géomorphologiques**

Criterion:(vii)

La diversité des formes géomorphologiques (plateau, falaises et plaine) du site est caractérisée par la présence de monuments naturels (grottes, dunes fixes et abris-sous roche) qui témoignent de l'influence continue de différents phénomènes d'érosion. La zone principale englobe trois types de paysages différents : le haut-plateau ou "toro", la falaise ou "koko", la plaine ou "seno" (encore désignée par le terme de "mangu").

Les grandes lignes de la typologie des unités paysagères du site reprennent les trois ensembles classiquement retenus dans les études sur le Pays dogon - plateau, plaine et falaise ; mais il apparaît nécessaire de distinguer en plus un quatrième élément qui ressort bien sur le terrain : les paysages de vallées. Sur le plateau comme dans la plaine du Séno, les vallées constituent en effet un objet géographique récurrent qui se distingue bien de son espace environnant (Le Drézen et Ballouche 2009). Le vaste et haut plateau gréseux s'élève progressivement depuis le fleuve Niger jusqu'à la falaise qui domine la plaine sableuse du Seno-Gondo. La falaise est constituée d'un escarpement presque vertical qui surplombe une zone d'éboulis gréseux puis d'une vallée de piémont d'une largeur variant de quelques mètres à quelques kilomètres. L'escarpement a une hauteur variable, qui augmente du sud (100m) vers le nord (300m). La plaine offre un spectacle magnifique avec ses multiples cascades et ses arbres verdoyants (ICOMOS, 1989; IUCN, 1989).

Sur le plateau, dans le contexte naturel du Pays dogon, où le minéral domine, les vallées de quelques cours d'eau, dont le Yamé de Bandiagara, s'imposent d'emblée comme éléments structurants. Le tracé de ces cours d'eau est la plupart du temps dépendant des fracturations du grès. Ces vallées recèlent la quasi-totalité des ressources en eau de surface, concentrent l'essentiel des processus morphodynamiques et fixent une grande part de la végétation. On y rencontre les seules forêts-galeries qui se réduisent souvent à des cordons rupicoles, comme sur les rives du Yamé, où on peut voir de très rares individus d'une espèce soudano-guinéenne relictuelle, *Syzygium guineense*, mais aussi des espèces récemment introduites dont le manguier et *Andira inermis* (Le Drezen et Ballouche 2009).

► **Aire naturelle d'une beauté unique et exceptionnelle en Afrique de l'Ouest**

Criterion:(vii)

La falaise et ses éboulis constituent une aire naturelle d'une beauté unique et exceptionnelle en Afrique de l'Ouest. Les paysages sont grandioses, vertigineux, avec la plaine qui s'étend infinie au pied de la falaise. au-delà d'une végétation sahélienne typique, des zones extrêmement arides peuvent côtoyer des sortes d'oasis à la végétation luxuriante, des poches de biodiversité extraordinaires. Les habitats les plus spectaculaires sont installés dans les anfractuosités de la falaise de grès ou juchés sur des monceaux d'éboulis détachés de la corniche (ICOMOS, 1989; IUCN, 1989). C'est aussi dans l'environnement naturel qu'est localisée une plante endémique «*l'Acridocarpus Monodii* » dont l'aire de distribution se limite aux falaises (Cissé, 2011; ICOMOS, 1989; IUCN, 1989).

Le patrimoine naturel comprend des éléments géomorphologiques dont des nombreuses vallées et cirques et des formations géologiques exceptionnelles telles des grottes sous forme de hangar, passerelles naturelles, des dunes fixes au bas des falaises. Des rochers et grottes pittoresques et des cascades en saison pluvieuse constituent des éléments particuliers du patrimoine naturel dogon qui, en s'imbriquant harmonieusement aux éléments produits par l'homme, forment un véritable paysage culturel (Cissé, 2011).

Other important biodiversity values

► **Acridocarpus Monodii, plante endémique dans la région des falaises de Bandiagara**

Cette plante utilisée dans la médecine traditionnelle pour le traitement de la malaria, est localisée seulement le long des falaises de Bandiagara (pays dogon) sur un parcours de plus de 100 kilomètres. Soumise à une exploitation abusive à cause de son utilité thérapeutique par les communautés, la plante existe encore dans des écotopes relativement bien protégés. Un inventaire des galeries forestières dans les écosystèmes des falaises est souhaitable.

Assessment information

Threats

Current Threats

High Threat

Les changements climatiques globaux conjugués avec la pression humaine sur les ressources ligneuses concourent à la désertification des paysages. La végétation de savane a été profondément dégradée par le feu et le débroussaillage, notamment autour des villages. L'exploitation des carrières de pierres pour les travaux de constructions est incontrôlée mais paraît limitée par la situation sécuritaire. La crise du tourisme, qui s'est installée depuis 2011, suite aux enlèvements de touristes étrangers et le conflit armé entre les populations locales et des groupes terroristes, a créé un déficit économique grave. Dès lors la reconversion de certains acteurs du secteur est à l'origine de la surexploitation de ressources naturelles dont la taille des pierres, pour soutenir l'économie locale de subsistance. La pression sur les terres cultivables et la végétation s'est intensifiée dans ce contexte mais l'insécurité a aussi mené à l'abandon de villages et de terre dans la région.

► **Droughts, Desertification, Temperature extremes**

High Threat

(L'accentuation de la sécheresse et des canicules en lien avec le changement climatique global)

Inside site, throughout(>50%)
Outside site

L'accentuation des sécheresses a pour conséquence la modification des paysages. Ainsi, les précipitations des mois les plus pluvieux ont subi des baisses importantes (de l'ordre de 40 à 50% en 2004, 2005, 2006) par rapport aux années normales (EU/JRC, 2010) (UNEP-WCMC, 2012). La région sahélo-saharienne est soumise depuis plus de trois décennies aux effets pervers de la péjoration climatique induite par le déficit pluviométrique devenu structurel. Néanmoins, la saison des pluies qui s'est installée depuis juin 2020 semble présager d'une bonne pluviométrie sahélienne (IUCN Consultation, 2020). Les dynamiques environnementales sont très liées au changement climatique qui a un impact sur les ressources naturelles. Malgré l'absence de données précises récentes, des acteurs locaux mentionnent une intensification du changement climatique et son impact négatif sur la végétation (naturelle et cultivée) et sur le patrimoine culturel exceptionnel (IUCN Consultation, 2020). S'ajoutant aux conséquences des sécheresses et canicules, l'harmattan qui souffle pendant les périodes de grande chaleur est de nature à lessiver les sols par le biais de l'érosion éolienne. Il contribue également à ralentir ou même arrêter la croissance de certaines espèces végétales résistantes au climat sahélien (IUCN Consultation, 2020).

► **Mining/ Quarrying**

Low Threat

(L'exploitation des carrières de pierres)

Inside site, extent of threat not known

L'exploitation des carrières de pierres pour les travaux de constructions est incontrôlée (IUCN Consultation, 2017). La crise du tourisme, qui s'est installée depuis 2011, suite aux enlèvements de touristes étrangers et le conflit armé, a créé un déficit économique grave. Dès lors la reconversion de certains acteurs du secteur est à l'origine de la surexploitation de ressources naturelles dont la taille des pierres, pour soutenir l'économie locale de subsistance. Des petites unités d'extraction, organisées en GIE sont de plus en plus visibles sur le plateau et dans la région des falaises. Les pierres extraites et

taillées sont vendues vers les agglomérations de Mopti, Bandiagara, Bankass et Koro. En 2020, un "projet Pierre" est lancé visant à promouvoir son utilisation pour la construction et former les jeunes (Etat Partie du Mali, 2020). Ce projet n'est pas détaillé mais pourrait augmenter la demande en matériaux. A cause de l'insécurité grandissante, les ressources ligneuses (bois de chauffe et de construction) et les carrières d'extraction subissent de moins en moins de pression (IUCN Consultation, 2020). Les communautés vivant sur le site et les acteurs du développement local (ONG, projets de construction des routes et de l'habitat) s'aventurent rapidement en dehors des localités sécurisées (Villes de Bandiagara, Bankass et Koro) pour leur propre sécurité; ceci a l'avantage de préserver les ressources naturelles les plus utilisées et contribuer à la reconstitution de la faune et surtout de la flore.

► **Fire/ Fire Suppression**

High Threat

(Dégradation de la végétation de savane par le feu et le débroussaillage)

Inside site, scattered(5-15%)

La végétation de savane a été profondément dégradée par le feu, le débroussaillage, et la consommation grandissante d'énergie de bois de chauffe et de construction notamment autour des villages (UNEP-WCMC, 2012). La situation s'est également empirée en lien avec la profonde crise sécuritaire qui touche le bien et sa région depuis 2011: la végétation est parfois détruite par les populations locales pour éviter qu'elle serve de cache aux terroristes. L'extension et l'exacerbation du conflit intercommunautaire (entre Dogons et Peuls) depuis 2018 a confiné plusieurs habitants des villages de la plaine et du plateau dans l'espace habité (cadre villageois). Plusieurs sont dépeuplés par le conflit, et leurs habitants se sont déplacés vers des régions relativement sécurisées. Il y a donc moins de pression en ce qui concerne la consommation d'énergie de bois de chauffe et de construction (Consultation de l'IUCN, 2020).

► **War, Civil Unrest/ Military Exercises**

Very High Threat

(Insécurité)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

La crise sécuritaire débutée en 2011 continue de déstabiliser profondément le bien et sa périphérie. Exacerbé par le terrorisme islamiste et l'insécurité dans la région, le conflit intercommunautaire local se poursuit et s'intensifie, menant notamment à des massacres dans la population, la destruction de villages et du patrimoine culturel (Etat Partie du Mali, 2020). La situation grave et inquiétante pourrait avoir des conséquences importantes sur le patrimoine naturel. Source de revenu financier important dans le passé, l'industrie du tourisme est à l'arrêt. La diminution des revenus, le conflit entre les communautés agricoles et pastorales et le changement climatique engendrent une augmentation des conflits et des pressions sur les ressources naturelles (sol, végétation, eau). La dégradation de la végétation et l'exploitation de la roche ont augmenté. Cette situation affecte également le patrimoine culturel du bien (et sa VUE) car les pillages, la destruction et le trafic de biens se sont intensifiés. Dans ce contexte d'intensification de l'insécurité et de la pauvreté et sans apport financier lié au tourisme, les mesures de conservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel deviennent extrêmement secondaires. La crise sécuritaire a atteint, depuis 2018, un niveau élevé avec la naissance d'un conflit communautaire inter-ethnique entre communautés Peule et Dogon qui cohabitent sur le site depuis le 16ème siècle au moins. Ce conflit, avec la création de milices d'autodéfense de part et d'autre, est en train de changer la carte foncière du territoire, avec l'exclusion des communautés (Peuls) pasteurs par les communautés agraires (Dogons). En effet, plusieurs villages sont actuellement abandonnés suite aux attaques et massacres perpétrés aussi bien dans la plaine que sur le plateau de Bandiagara. Les bosquets et les grottes autour des villages sont parfois devenus des repaires et sanctuaires des groupes terroristes armés. Les activités pastorales et agraires sont devenues impraticables avec les attaques et leur lot d'enlèvement de bétails et de tuerie en nombre de paysans dans les champs. Ce changement de la carte pastorale et agricole pourrait devenir une menace très grave à la fin des conflits armés actuels entre communautés ayant partagé le même territoire depuis des siècles (Consultation de l'IUCN, 2020).

Overall assessment of threats

High Threat

Les changements climatiques globaux conjugués avec la pression humaine sur les ressources ligneuses concourent à la désertification des paysages. La végétation de savane a été profondément dégradée par le feu et le débroussaillage, notamment autour des villages. L'exploitation des carrières de pierres pour les travaux de constructions est incontrôlée mais paraît limitée par la situation sécuritaire. La crise du tourisme, qui s'est installée depuis 2011, suite aux enlèvements de touristes étrangers et le conflit armé entre les populations locales et des groupes terroristes, a créé un déficit économique grave. Dès lors la reconversion de certains acteurs du secteur est à l'origine de la surexploitation de ressources naturelles dont la taille des pierres ou les matériaux nécessaires à la production artisanale (sculpture, vannerie, forge et poterie), pour soutenir l'économie locale de subsistance. La pression sur les terres cultivables et la végétation s'est intensifiée dans ce contexte mais l'insécurité a aussi mené à l'abandon de villages et de terre dans la région. Plusieurs activités exerçant une forte pression sur les ressources ligneuses sont quasiment à l'arrêt, à part des prélèvements insignifiants de bois pour les besoins énergétiques de subsistance (bois de chauffe pour la cuisine et de réparation des maisons détruites).

Protection and management

Assessing Protection and Management

► Management system

Some Concern

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase du Plan d'action (2017–2020), l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de la culture du Mali, et avec l'appui financier de l'UE, a entrepris la révision et l'élaboration d'un nouveau Plan de gestion et de conservation du site des Falaises de Bandiagara pour une période de cinq ans (2018 - 2022) (Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, 2017). Ce document a été finalisé et a bénéficié d'une large consultation de la population locale malgré un contexte sécuritaire très compliqué (Etat Partie du Mali, 2019). Le PGC a été largement diffusé auprès des structures administratives locales et des collectivités décentralisées (Communes et Conseils de Cercle) (Consultation de l'IUCN, 2020).

► Effectiveness of management system

Serious Concern

Malgré l'implication des autorités et notamment de la Mission culturelle de Bandiagara et des populations locales (association Dogon initiative, élus locaux, responsables coutumiers villageois, etc.), la mise en œuvre du Plan de gestion et de conservation 2018-2022 se heurte à la situation sécuritaire extrêmement grave et à la grande faiblesse de mobilisation des moyens humains et financiers (IUCN Consultation, 2020). L'Etat partie demande d'ailleurs une aide de la communauté internationale pour soutenir les gestionnaires du bien (Etat Partie du Mali, 2020). En 2019, l'Etat Partie et l'UNESCO ont présenté un Plan d'urgence de 2.2 millions de \$ pour les populations du bien pour favoriser un retour à la normale après les violences intercommunautaires. Les mesures de gestion, protection, restauration concernent essentiellement le patrimoine culturel du bien et le patrimoine naturel est peu considéré globalement. Le patrimoine naturel est moins affecté par le conflit intercommunautaire en cours. Bien au contraire, les déplacements massifs des populations éleveurs et agriculteurs ont diminué les pressions anthropiques et foncières sur le site (vol des bétails, abandon des champs de culture, arrêt des activités d'extraction des pierres, diminution drastique de l'exploitation des ressources ligneuses et énergétiques, etc.). Le conflit en cours dans la zone est un contexte favorable à la reconstitution de la flore (végétation et galeries forestières) et de la faune (singes, lièvres, outardes, perdrix et pintades seraient de plus en plus nombreux et visibles à certains endroits du site (Consultation de l'IUCN, 2020).

► Boundaries

Some Concern

Les délimitations du bien et de sa zone tampon ne sont pas appropriées (UNESCO, 2001). Vu la pression

démographique qui s'accroît avec l'avènement de la politique de décentralisation et de régionalisation, il paraît urgent de délimiter de façon précise le Bien et sa zone tampon. Certaines collectivités locales (communes rurales) responsables des entités territoriales à l'intérieur tout comme à l'extérieur du périmètre inscrit, ignorent les limites du périmètre inscrit et la partie qui devrait être considérée comme sa zone tampon. Les pratiques actuelles de spéculation foncière constituent une menace sérieuse sur le site des Falaises de Bandiagara, à cause du manque du Schéma d'Aménagement du Territoire (SAT) prévu comme outil de gestion territoriale des Collectivités Territoriales.

► **Integration into regional and national planning systems** **Serious Concern**

Il n'existe pas de plan régional ou local intégrant le Bien (UNESCO, 2001).

► **Relationships with local people** **Serious Concern**

De 1994 à 2012, la Mission Culturelle de Bandiagara, avec le budget de l'Etat Malien, a mené de façon permanente une campagne de sensibilisation auprès des 289 villages du site, relative à la protection et la mise en valeur des éléments du patrimoine. La dissension entre le droit positif (régalien) et le droit coutumier dans le domaine du foncier est une source de conflit (UNESCO, 1998). Depuis le déclenchement de la crise sécuritaire et institutionnelle de 2012, les structures déconcentrées de l'Etat, dont la Mission Culturelle de Bandiagara, disposent de moyens financiers et matériels insignifiants. Pire, certains responsables de ces structures déconcentrées ont abandonné le site à cause de l'insécurité résiduelle aggravée par un conflit intercommunautaire entre pasteurs peuls et agriculteurs dogons. Les trois régions naturelles du site (falaises, plateau gréseux et plaine sableuse) sont touchées par ce conflit avec son lot de massacres et de destruction de villages au sein des deux communautés. Malgré cette situation grave et très inquiétante, un Plan de gestion et de conservation du site des Falaises de Bandiagara pour une période de cinq ans (2018 - 2022) a été finalisé et a bénéficié d'une large consultation de la population (Etat Partie du Mali, 2019). Ce Plan de gestion et le plan d'urgence UNESCO/Mali de 2019 ont été largement diffusés auprès des responsables des collectivités territoriales dont les Communes rurales et les Conseils de Cercle. Suite à l'aggravation de la crise à la suite de la création de milices d'autodéfense (dogon et peule) au centre du pays, plusieurs agents des services techniques de l'Etat sur le site (dont la Mission culturelle) ont abandonné leurs postes. Il ne reste plus que deux agents à la Mission culturelle de Bandiagara dont le chef de Mission. La Mission culturelle arrive difficilement à assurer ses missions prioritaires de monitoring du site à cause de l'insécurité grandissante et du manque de moyens. Quelques rares Organisations Non Gouvernementales (ONG) opèrent sur le site (à leur risque et péril) en accompagnant des actions de développement dans des localités relativement sécurisées (cas de la région des falaises). Six ONG sont toujours opérationnelles sur le site depuis deux décennies: l'ONG «Caritas Actions de Promotion Humaine» (APH) (Tembely, 2017), Harmonie pour le Développement du Sahel (HDS), l'ONG «Djoliba Environnement», l'ONG «Molibèmo», l'ONG féminine «Yam Giru Bolo Tumun» (YAG-Tu) et l'ONG «Groupe d'Animation et d'Actions au Sahel-Mali (GAAS-MALI). Celles-ci n'interviennent pratiquement plus pour exécuter des projets d'envergure de protection et de gestion de la nature et de l'environnement, en raison du conflit intercommunautaire auquel est venue s'ajouter la pandémie du Covid-19. Certaines de ces ONG sont impliquées dans la mise en œuvre d'actions humanitaires et de soutien aux populations déplacées, en collaboration avec la mission onusienne (MINUSMA) (Consultation de l'UICN, 2020).

► **Legal framework** **Some Concern**

Loi n° 85-40/AN - RM du 26 juillet 1985, modifiée par la loi N°01-061 du 30 décembre 2010, relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national régit la gestion et la conservation du patrimoine culturel au Mali. Le bien est classé dans le patrimoine national par le Décret N° 89 - 428 P-RM du 28 décembre 1989 en tant que sanctuaire naturel et culturel. Il s'y applique également la Loi régissant l'exploitation des forêts (N°68-8/AN-RN de février 1968) ainsi que l'Ordonnance N° 60/CMLN du 11 novembre 1969 concernant la chasse (UNEP-WCMC, 2012). Le Décret n°346/P-RM du 26 juin 2008, modifié, relatif à l'étude d'impact environnemental et social réglemente les conditions préalables de réalisation de certains grands travaux d'infrastructures. La loi N°95-034, en ses articles 14, 83 et 131 portant Code des Collectivités Territoriales en République du Mali confère la responsabilité de la

conduite, de la conception et de la mise en œuvre du programme de développement aux autorités des collectivités de la Commune, du Cercle et de la Région. Cette loi précise que «le Conseil Communal règle par ses délibérations les affaires de la commune, notamment celles relatives aux programmes quinquennaux de développement économique, social et culturel». A partir de 2018, les conventions locales traditionnelles de gestion de l'environnement se sont substituées aux textes législatifs et réglementaires avec le départ des agents forestiers du site dont certains ont été assassinés par les groupes armés terroristes. Ces conventions ont fonctionné à travers les brigades et associations de protection de l'environnement avant l'opérationnalisation des groupes d'autodéfense peul et dogon (Consultation de l'IUCN, 2020).

► **Law enforcement**

Data Deficient

Données insuffisantes

► **Implementation of Committee decisions and recommendations**

Mostly Effective

Il n'existe que très peu de décisions et recommandations du Comité depuis l'inscription du site concernant ses valeurs naturelles. Dans sa Décision 40 COM 7B.64 le Comité du patrimoine mondial a félicité l'État partie "pour ses efforts et son implication dans la conservation et la préservation du bien dans un contexte de grande instabilité" (World Heritage Committee, 2016). La décision la plus récente du Comité remonte à 2018 (UNESCO, 2018).

► **Sustainable use**

Data Deficient

Données insuffisantes

► **Sustainable finance**

Serious Concern

L'insuffisance de ressources humaines et financières conduisent à un contrôle insuffisant du site. Le budget alloué par l'Etat en 2001 était de 6.400.000 FCFA (UNESCO, 2001; UNEP-WCMC, 2012). Depuis 2013, le budget d'Etat n'apporte aucune ressource financière. La GIZ (coopération économique allemande) qui était impliquée dans la gestion du site dans le cadre d'un accord de coopération établi avec la Mission Culturelle de Bandiagara, a mis fin à son intervention à cause de l'insécurité qui sévit dans la région. Face à l'absence de moyens financiers suffisants pour gérer le bien, l'Etat partie demande d'ailleurs une aide de la communauté internationale (Etat Partie du Mali, 2020). En 2019, l'Etat Partie et l'UNESCO ont présenté un Plan d'urgence de 2.2 millions de \$ pour les populations du bien pour favoriser un retour à la normale après les violences intercommunautaires. Il faut néanmoins souligner le soutien financier constamment apporté à certaines ONG locales (HDS, Djoliba Travaux, Yag-Tu, etc.) par des partenaires techniques et financiers (Care, Caritas, FNUE, FEM/PNUD, etc.) (Consultation de l'IUCN, 2020).

► **Staff capacity, training, and development**

Serious Concern

Il existe un besoin en formation du personnel, notamment: gestion des sites, tourisme, communication, maçonnerie et protection de l'environnement. Le personnel technique se rétrécit à cause des menaces liées à l'insécurité. L'identification formelle des membres des brigades traditionnelles de protection de l'environnement et le renforcement de leurs capacités opérationnelles sur le site est opportune (WHC/Unesco, 2001); cela dès qu'un calme relatif reviendra dans la zone. Le personnel technique de Mission Culturelle est actuellement de deux agents sur le site, dont le chef de Mission. Les autres agents (une dizaine) ont quitté la région (IUCN Consultation, 2020).

► **Education and interpretation programs**

Serious Concern

Il existe des programmes éducatifs pour les scolaires et trois musées de site (Nombori, Enndé et Soroly) et une banque culturelle à Dimmbal mais pour l'instant aucune de ces infrastructures n'est fonctionnelle à cause de l'arrêt du tourisme consécutif à l'insécurité résiduelle (IUCN Consultation, 2017). Le musée communal de Soroly est tombé en décrépitude.

► **Tourism and visitation management**

Serious Concern

L'interprétation du patrimoine reste faible ou inexistante (UNEP-WCMC, 2012). Le département chargé du tourisme met à profit la crise du tourisme pour planifier des actions de formation dans les domaines de l'aménagement tourisme et d'une meilleure connaissance des valeurs des sites touristiques, et veut soutenir des programmes de reconversion de certains acteurs, surtout les guides de tourisme. Alors que le tourisme constituait une ressource financière importante et un levier pour préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel du bien, les activités ont extrêmement diminué depuis l'apparition des troubles sécuritaires depuis 2011. Depuis 2014, les flux touristiques ont cessé; quelques rares groupes de touristes organisés ont visité le site. Plus de visiteur recensé depuis 2018.

► **Monitoring**

Data Deficient

Données insuffisantes

► **Research**

Some Concern

La recherche a été, depuis longtemps, très importante sur le site. Les programmes de coopération internationale et les travaux des chercheurs nationaux se sont succédés jusqu'à une période récente: l'insécurité globale rend aléatoire la recherche actuelle (UNESCO, 2001, UNEP-WCMC, 2012). L'augmentation des violences et de l'insécurité a aujourd'hui mené à la diminution des recherches menées sur le bien (IUCN Consultation, 2020). Un programme de recherche pluridisciplinaire, intitulé « Peuplement humain et évolution paléo climatique en Afrique de l'Ouest (1997 - 2012), a été mis en œuvre sur le site. Il était coordonné par la Mission Ethnoarchéologique Suisse en Afrique de l'Ouest (MAESAO). Les objectifs généraux du programme sont : définir la succession des occupations humaines ; reconstituer l'évolution climatique et environnementale ; Mettre en évidence des mouvements de population aux niveaux régional et continental, comprendre leurs causes, déterminer leurs relations avec l'apparition ou la diffusion de certaines techniques. Plusieurs institutions de recherche et universités maliennes et occidentales étaient engagées dans le programme : Mission Culturelle de Bandiagara, université et Institut des Sciences Humaines du Mali ; universités de Genève et de Fribourg en Suisse ; université de Francfort (Allemagne) ; universités françaises de Rouen, Caen, Angers, Bordeaux e CNRS, etc. Suite à l'arrêt de ce programme de recherche, plus aucun autre programme de recherche d'envergure n'a eu lieu sur le site (Consultation de l'IUCN, 2020).

Overall assessment of protection and management

Serious Concern

Malgré l'implication des autorités et notamment de la Mission culturelle de Bandiagara, des populations et des ONG locales très actives sur le site, la mise en œuvre du Plan de gestion et de conservation 2018-2022 se heurte à la situation sécuritaire extrêmement grave (exactions, attaques récurrentes, destructions) et à la grande faiblesse des moyens humains et financiers. L'Etat partie demande d'ailleurs une aide de la communauté internationale pour soutenir les gestionnaires du bien (Etat Partie du Mali, 2020) et a présenté avec l'UNESCO, un Plan d'urgence de 2.2 millions de \$ pour les populations du bien pour favoriser un retour à la normale après les violences intercommunautaires en 2019. Les mesures de gestion, protection, restauration concernent essentiellement le patrimoine culturel du bien et le patrimoine naturel est peu considéré globalement. Il faut néanmoins relativiser les menaces sur le patrimoine naturel, notamment celles induites par les actions de l'homme qui ont beaucoup diminué à cause du conflit armé (extraction des pierres, exploitation des forêts, surexploitation des terres arables et des pâturages, spéculations foncières, etc.). A la faveur du conflit l'environnement est en train de se reconstituer, malgré les effets du changement climatique.

► **Assessment of the effectiveness of protection and management in addressing threats outside the site**

Serious Concern

A l'extérieur du site, les questions principales sont liées aux feux, aux prélèvements de matériaux ligneux et de construction (pierres et bois). L'absence d'un plan de gestion, de moyens humains et financiers et d'inscription du site dans un plan régional d'aménagement rendent difficiles la bonne

conservation des valeurs patrimoniales. La situation sécuritaire s'est extrêmement dégradée à l'échelle régionale depuis 2011 et se traduit aujourd'hui (en 2020) par un conflit armé et des exactions intercommunautaires dans le bien et dans ses environs. Cette situation exacerbe les tensions et la pauvreté de la région, et en conséquence, la pression sur le patrimoine et les ressources naturelles (sol, cultures, végétation, eau, roches, etc.). L'Etat Partie dispose de très faibles moyens et ne parvient pas à faire face à cette crise généralisée.

► Best practice examples

Le site des Falaises de Bandiagara (pays dogon) possède des brigades et associations traditionnelles de l'environnement depuis très longtemps. Celles-ci restent actives et suppléent l'absence des services techniques de l'Etat depuis 2012. Elles jouent actuellement un rôle cardinal dans la protection des arbres fruitiers (baobab, tamarinier, raison sauvage, etc.) et s'adaptent mieux au contexte actuel où l'Etat est moins présent. Elles interdisent la coupe du bois vert.

State and trend of values

Assessing the current state and trend of values

World Heritage values

► La diversité des formes géomorphologiques

High Concern
Trend:Deteriorating

Le patrimoine naturel du bien est menacé par des phénomènes comme la désertification liée aux fréquentes sécheresses, l'érosion hydrique et éolienne. Les dunes de sable apparemment fixes des abords des falaises, avancent lentement mais sûrement; ce qui va compromettre à la longue les terres cultivables des vallées fertiles (FITS, 2008). Les activités humaines sont en train d'agir lentement sur la diversité des formes géomorphologiques uniques du patrimoine naturel. Les tailleurs de pierres dynamitent fréquemment des grottes et rochers pittoresques qui jouent un grand rôle dans l'attractivité touristique du site (IUCN Consultation, 2017). Les activités pastorales et agricoles et celles d'extraction des pierres ont beaucoup diminué à la suite de la recrudescence des attaques des groupes armés et la présence des milices d'autodéfense sur le site. Par contre l'arrêt des actions menées par les ONG locales dans le domaine de la lutte contre l'érosion par la fixation des dunes et la réalisation de cordons pierreux, ainsi que la plantation d'arbres, va augmenter les effets du changement climatique (désertification, ensablement, érosion hydrique et éolienne, etc.), même si les pluviométries de ces deux dernières années ont été bonnes (IUCN Consultation, 2020).

► Aire naturelle d'une beauté unique et exceptionnelle en Afrique de l'Ouest

Low Concern
Trend:Deteriorating

Les changements climatiques globaux conjugués avec la pression humaine sur les ressources ligneuses concourent à la désertification des paysages. La végétation de savane a été profondément dégradée par le feu, les besoins en énergie domestique et le débroussaillage, notamment autour des villages. Les sécheresses récurrentes et l'harmattan qui les accompagnent contribuent à la modification progressive et lente des écosystèmes et des paysages. Les pressions anthropique et foncière ont beaucoup diminué depuis cinq ans à cause de l'insécurité ayant occasionné l'abandon de plusieurs villages dont les habitants sont réfugiés dans d'autres zones en dehors du site. Seuls des phénomènes exogènes (désertification, sécheresses, déficit pluviométrique) contribuent actuellement à aggraver la dégradation du patrimoine naturel. Le reverdissement du paysage naturel (à cause de la diminution de l'exploitation forestière contribue à soigner la beauté de l'aire naturelle exceptionnelle du site (Consultation de l'IUCN, 2020).

Summary of the Values

► Assessment of the current state and trend of World Heritage values

High Concern
Trend: Deteriorating

Les valeurs paysagères retenues pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial sont encore présentes mais elles sont mises en danger par des phénomènes comme la désertification liée aux fréquentes sécheresses, l'érosion hydrique et éolienne, les coupes de ligneux, le développement urbain anarchique et le développement de l'extraction artisanale des carrières de pierres pour les constructions. La végétation de savane a été profondément dégradée par le feu et le débroussaillage, notamment autour des villages, phénomène intensifié avec la crise sécuritaire. L'accentuation des sécheresses ont pour conséquence la modification des paysages. Le manque de moyens et la situation d'insécurité globale conduisent à une situation qui se détériore. L'esthétique et la beauté naturelle du site sont relativement peu atteintes mais peuvent facilement se détériorer à cause de la pression anthropique induite de l'arrêt brutal de la fréquentation touristique du site à la suite de la crise de 2012. Les nouvelles activités économiques locales de substitution de l'industrie du tourisme semblent se fonder sur l'exploitation grandissante des ressources naturelles, ligneuses et pédologiques (exploitation des carrières d'extraction des pierres et commercialisation). Ces activités sont en nette régression à cause de la situation d'insécurité grandissante.

► Assessment of the current state and trend of other important biodiversity values

Low Concern
Trend: Deteriorating

La surexploitation de la plante endémique localisée dans la région des falaises (*Acridocarpus Monodii*) et d'autres espèces végétales rares dans le cadre de la médecine traditionnelle, ainsi que la disparition quasi-totale de la faune sauvage des mammifères, ont entamé les valeurs de la biodiversité du site. Le dépeuplement progressif du site (abandon des villages par les habitants) a pratiquement mis un frein à la surexploitation des ressources végétales et animales. Plusieurs thérapeutes de renom ont abandonné le site à la suite de la menace djihadiste (les animistes sont des cibles particulières des groupes terroristes). Les écosystèmes se reconstituent progressivement avec les bonnes pluviométries enregistrées en 2018 et 2019. 2020 semble être une saison pluvieuse abondante avec les quantités de pluies enregistrées en juin et juillet. L'environnement naturel et les ressources qu'il contient subissent très peu de pression à cause de la diminution drastique des activités de prélèvement et d'exploitation, suite à l'insécurité dans la zone (IUCN Consultation, 2020).

Informations complémentaires

Benefits

Understanding Benefits

► Collection of medicinal resources for local use, Outdoor recreation and tourism

Les statistiques et données disponibles concernant la période 2008 - 2010 ont déjà indiqué un début de déclin du secteur du tourisme et de l'hôtellerie dans les régions centre et nord du Mali. Celles relatives à la période 2011-2012 indiquaient une situation de régression quasi irréversible du flux touristique. Cette décroissance notoire de la fréquentation touristique sur les sites a contribué à une forte réduction du niveau de vie des communautés et a eu un impact très négatif sur la vie socioéconomique et sécuritaire dans les régions centre et du nord du Mali. Durant les deux dernières décennies dans ces zones touristiques, toutes les bases de l'essor économique et de la cohésion sociale étaient directement ou indirectement liées au pool des activités touristiques et de l'artisanat. Mais actuellement, ces sites d'attraction touristiques sont devenus exsangues. C'est le cas du site de Bandiagara et ses environs (zone inondée) où le chômage, le sous-emploi, l'inactivité sont à la base du désespoir de certains

acteurs, notamment les guides touristiques qui constituent un des maillons importants de la chaîne de l'industrie du tourisme. L'arrêt de la fréquentation touristique et la fermeture de certains établissements et entreprises touristiques ont occasionné un exode massif des jeunes et d'autres acteurs qui dépendaient de différentes chaînes de production et d'approvisionnement de l'industrie du tourisme. Les activités touristiques sont à l'arrêt depuis 2015. L'industrie du tourisme soutenait l'économie locale sur le site. Son arrêt a contribué à appauvrir davantage les populations qui n'arrivent plus à pratiquer les activités agraires de subsistance à cause de la crise sécuritaire qui a touché toute la région du centre du pays. La thérapie traditionnelle jadis très développée sur certains endroits du site, a été sérieusement touchée par l'exode de thérapeutes connus et bien organisés dans des villages connus dont certains ont fait l'objet d'attaques ciblées (cas de Ama sur le plateau de Bandiagara)

Factors negatively affecting provision of this benefit :

- Climate change : Impact level - High, Trend - Continuing
- Overexploitation : Impact level - Low, Trend - Decreasing
- Habitat change : Impact level - Moderate, Trend - Continuing

Summary of benefits

Le tourisme est certainement un des plus grands bénéfiques que le site apportait mais depuis le déclenchement du conflit armé en 2012 et l'insécurité résiduelle qui s'en est suivie, ce secteur d'activité économique vital, s'est quasiment estompé sur le site. Le retour à des conditions sécuritaires normales devrait permettre la reprise des activités de l'industrie du tourisme. Avant cette période, apparemment lointaine à cause de la dégradation de la situation sécuritaire, il serait mieux de la mettre à profit pour réfléchir et planifier un programme de développement touristique respectueux du patrimoine culturel et naturel du site. D'ailleurs les autorités nationales, conscientes des potentialités touristiques énormes du site, ont célébré, le 20 et 21 juillet 2017, sur le site du pays dogon (précisément à Sangha), la Journée internationale du Tourisme durable. Les cérémonies étaient présidées par Madame le ministre de l'Artisanat et du Tourisme, en présence de certains acteurs touristiques locaux, des élus locaux et de représentants des communautés locales.

RÉFÉRENCES

N^o Références

-
- 1 Cissé L. (2011). Patrimoine et développement local - le rôle des collectivités territoriales dans la gestion du site des falaises de Bandiagara (Mali). Available at: http://openarchive.icomos.org/1155/1/1-3-Article9_Ciss%C3%A... [Accessed 2017].

 - 2 Etat Partie du Mali (2019). Rapport de l'Etat Partie au Comité du Patrimoine Mondial sur l'état de conservation des Falaises de Bandiagara (Mali). [online]. Available at: <https://whc.unesco.org/fr/list/516/documents/>.

 - 3 Etat Partie du Mali (2020). Rapport de l'Etat Partie au Comité du Patrimoine Mondial sur l'état de conservation des Falaises de Bandiagara (Mali). [online]. Available at: <https://whc.unesco.org/fr/list/516/documents/>.

 - 4 FITS (2008). Forum international tourisme solidaire et développement durable (FITS) Bamako, Mali, Centre International des conférences, 15 - 22 octobre 2008. Available at: <http://fits-tourismesolidaire.org/fits/forumali.html>.

 - 5 ICOMOS (1989). World Heritage Nomination - ICOMOS Technical Evaluation of Cliff of Bandiagara (Land of the Dogons). Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/516/documents/>.

 - 6 IUCN (1989). World Heritage Nomination - IUCN Technical Evaluation of Cliff of Bandiagara (Land of the Dogons). Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/516/documents/>.

 - 7 IUCN Consultation (2017). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: Falaises de Bandiagara, Mali.

 - 8 IUCN Consultation (2020). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: Falaises de Bandiagara, Mali.

 - 9 Le Drézen, Y., Ballouche, A. (2009). Dynamiques récentes des paysages végétaux en domaine soudano-sahélien. L'exemple de la moyenne vallée du Yamé (Ounjougou, Pays Dogon, Mali). BAGF-Géographies, 2009-1, pp.46-66.

 - 10 Ministère de l'Artisanat et du Tourisme (2017). Formulation d'un programme d'actions prioritaires à l'auto-emploi, la réduction de la migration, la reconversion professionnelle, le relèvement économique des acteurs du tourisme des Régions du Centre et du Nord du Mali.

 - 11 Tembely, S.D. (2017) Rapports d'activités de CARITAS/APH, Bandiagara, Mali. Available at: www.caritasmali.org.

 - 12 UNEP-WCMC (2012). Cliff of Bandiagara (Land of the Dogons), Mali. UNEP-WCMC World Heritage Information Sheets. [online] Cambridge, UK: UNEP-WCMC. Available at: <https://yichuans.github.io/datasheet/output/site/cliff-of-b...>

 - 13 UNESCO (1998). Report on the State of Conservation of Cliff of Bandiagara (Land of the Dogons), Mali. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre, p.106. Available at: <https://whc.unesco.org/archive/1998/whc-98-conf203-18e.pdf> [Accessed 2017].

 - 14 World Heritage Committee (2016). 40COM 7B.64 - Cliff of Bandiagara (Land of the Dogons) (Mali). In: Report of decisions of the 40th session of the World Heritage Committee (Istanbul, Turkey 10-17 July 2016 UNESCO Headquarters, Paris, France 24-26 October 2016). [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre, pp.134-135. Available at: <https://whc.unesco.org/archive/2016/whc16-40com-19-en.pdf>.